

La Copette

40, Avenue Jean Jaurès

95340 PERSAN

POUVOIR

M.....
.....

Adresse.....

donne pouvoir

à.....

pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

jeudi 5 décembre 2024, à 18 h00,

la salle du Chemin Vert à Persan et y prendre part à tout vote ressortissant de l'ordre du jour et au nécessaire.

Dater et signer après avoir porté la mention "Bon pour pouvoir".